

*C'est sur le principe de cet impôt que la « Dame de Foi » a dû démissionner*

Faute de place sans doute, Jacques Garelli n'a pas relevé un épisode très instructif de la vie politique de Margaret Thatcher, puisqu'il provoqua son départ du 10 Downing Street.

Elle avait remporté de haute lutte sa bataille contre le chômage, avec un taux voisin de 5 %. Mais demeuraient des poches de chômage importantes dans des villes tenues par les travaillistes. Ici la municipalité offrait la gratuité totale pour de très nombreux services rendus aux chômeurs : logement, restaurant, places de cinéma, etc. Ces avantages étaient financés par des impôts locaux très progressifs, atteignant principalement les entreprises et la classe moyenne. L'exil fiscal avait joué ici comme ailleurs : l'économie locale s'est effondrée, les « riches » et les entrepreneurs allant trouver refuge ailleurs.

En 1990, Margaret Thatcher a décidé d'imposer à ces communes une « poll tax », un « impôt de capitation » : toute personne habitant la ville, quels que soient ses revenus et son patrimoine, paierait le même impôt. Première conséquence attendue : les « bénéficiaires » de la gratuité seraient obligés de mettre la main à la poche. Deuxième conséquence : les exilés victimes de la traque fiscale pourraient revenir sans crainte.

Des émeutes d'une violence inouïe se déclenchèrent à Londres, au point que les membres du gouvernement demandèrent l'annulation de la poll tax. Elle refusa, et les conservateurs la poussèrent à démissionner. John Major abrogea la taxe en 1991. Au niveau des principes, la Dame de Foi avait raison : le seul impôt libéral est l'impôt de capitation, puisque un service « public » bénéficie à tous sans qu'on en puisse repérer le bénéficiaire !